

L'agriculture

Le président suppléant (M. Herbert): Afin de clarifier les choses avant d'aller plus loin, la présidence informe la Chambre qu'étant donné que le député de Végréville ne pouvait pas appuyer l'amendement puisqu'il avait proposé la motion initiale, c'est le député de Scarborough-Est (M. Gilchrist) qui appuie l'amendement.

M. Nickerson: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Lorsqu'a été présentée la motion initiale, elle proposait de supprimer la taxe de vente sur le carburant pour les agriculteurs. On a modifié la motion pour inclure les pêcheurs. Je suppose que les députés souhaiteraient que la motion s'applique à tous les producteurs de denrées alimentaires primaires. Or, un groupe semble avoir été oublié, celui des chasseurs. Ils ont une importance particulière dans ma circonscription. Quand le comité sera saisi de la question, j'espère que l'on prendra également cet aspect en considération.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher) a parlé des maquignons. Je sais que c'est un homme très lettré. Pour reprendre les propos de M. Samuel Johnson, je peux peut-être dire qu'entre un cheval blanc et un libéral, il n'y a guère de différence: il est difficile de faire en sorte que le premier reste éclatant de blancheur et le second, d'une probité à toute épreuve. Son discours sur le prélèvement de participation canadienne est à retenir. Ce prélèvement de 4c. le gallon représente une initiative fort malheureuse, non parce qu'il s'agit d'un prélèvement, ou qu'il s'agit de participation canadienne, mais bien parce qu'il n'est nullement justifié. Il est imposé aux simples fins de l'acquisition éventuelle de sociétés pétrolières. Si j'en avais eu le temps, j'aurais bien voulu demander au député quelles sont ces sociétés dont le gouvernement compte faire l'acquisition. Au contraire de ce que l'on pourrait prétendre, cette question est tout à fait pertinente. Le ministre des Finances (M. Lalonde) a déclaré que, pour le moment, l'État ne comptait pas acquérir d'autres sociétés pétrolières. C'est dire que le gouvernement perçoit une taxe de 800 millions de dollars par an sous de faux prétextes. Ce prélèvement de participation canadienne équivaut à de la fraude, ni plus, ni moins.

Si le député voulait s'en prendre au parti conservateur, il aurait pu parler du prix fondé sur le cours international que ce dernier aurait voulu imposer pour le pétrole. C'était là un véritable problème pour le gouvernement de M. Clark qui ne savait s'il devait pencher pour le premier ministre de l'Ontario ou pour celui de l'Alberta au sujet du prix de l'énergie. Les conservateurs ont opté pour le cours mondial. Ils ont cherché à l'atteindre très rapidement et c'est ce qui leur a fait perdre les élections. Je soupçonne le député d'être ici aujourd'hui à cause de cette mesure politique. Il aurait dû mentionner le prix pondéré des libéraux, qui n'atteignait pas le cours mondial mais qui, du fait de toutes ces taxes, s'en rapproche peu à peu.

Je suis d'accord pour que la motion soit renvoyée au comité. Je représente des citoyens, bien qu'il se trouve dans ma circonscription beaucoup d'agriculteurs retraités du Manitoba, de la

Saskatchewan et de l'Alberta. En outre, nos concitoyens estiment d'instinct qu'il y a tout lieu d'accorder la plus grande aide possible aux agriculteurs du pays.

La semaine dernière, j'ai assisté à une réunion en vue de la nomination d'un candidat dans la région de Peace River. Je me suis entretenu avec notre candidat, M. Elroy Diemert, et avec M. Grant Notley, le chef de notre parti provincial, qui est aussi le chef de l'opposition de la province, et avec d'autres agriculteurs de l'endroit. J'ai discuté avec les agriculteurs. Il est clairement ressorti de notre entretien qu'ils étaient eux aussi pris à la gorge par le tarif du Nid-de-Corbeau dont le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) nous a parlé et quelques-uns des autres coûts qu'on a accrus, notamment cette taxe. Même un citoyen écossais à l'esprit aussi obtus que le mien peut se rendre compte que cette taxe est cause de difficultés pour les agriculteurs. Voilà pourquoi la motion est valable en soi, et qu'il conviendrait de la renvoyer au comité.

Le gouvernement est disposé à aider de mille façons les sociétés pétrolières, notamment au moyen des subventions accordées en vertu du programme d'encouragement du secteur pétrolier, soit 8 milliards de plus pour les quatre années à venir. En outre, le budget prévoit d'autres allègements fiscaux en faveur des sociétés pétrolières.

[Français]

Il y a beaucoup de subventions pour les grandes compagnies pétrolières. Il y a aussi l'aide aux grandes compagnies et aux banques, mais rien pour les agriculteurs.

[Traduction]

C'est un début. Si nous pouvons nous occuper de quelque chose qui touche réellement les agriculteurs qui connaissent des difficultés à cause de l'augmentation du tarif du Nid-de-Corbeau et de la hausse des coûts de l'énergie, je pense que la question devrait être étudiée en comité, d'autant plus que, d'après ce qu'ont dit aujourd'hui, les députés de l'Alberta et de la Saskatchewan, les agriculteurs souffrent également à cause de la baisse du prix de leurs produits.

Enfin, le député a dit que nous devrions reprendre le vieux bourrin et lui faire subir une cure de jouvence. Je ne savais pas qu'il souhaitait que le premier ministre (M. Trudeau) soit de nouveau candidat à la direction du parti libéral.

M. Fisher: Quand il voudra.

Le président suppléant (M. Herbert): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant (M. Herbert): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Herbert): L'amendement est adopté.

(La motion de M. Mazankowski est adoptée.)